

Bassin d'Arcachon

Les impôts aux particuliers d'Arcachon à Audenge

SERVICE PUBLIC
Le déménagement du SIP d'Arcachon à Audenge d'ici 2022 doit être confirmé d'ici la fin du mois. La trésorerie est aussi menacée

Bruno Béziat
b.beziat@sudouest.fr

Le Service des impôts aux particuliers (SIP) d'Arcachon, le public le connaît pour ses guichets situés au centre-ville, destinés à recevoir les contribuables en quête d'informations, tous les jours et sans rendez-vous. Et ces derniers ne manquent pas en général, surtout à l'approche de la période des déclarations d'impôts. Une quarantaine d'agents travaille aujourd'hui dans le SIP arcachonnais. Ils y assurent différentes missions dont l'accueil et l'information au public.

Mais le gouvernement a planché sur une « simplification administrative » des services fiscaux. Une vaste réforme a été présentée au début de l'été avec une carte des évolutions à venir : suppressions, transferts créations, des différents services du ministère des Finances (SIP, trésorerie, etc). Elle prévoit une importante réorganisation d'ici 2022, accompagnée de 5000 suppressions de postes. Réforme qui a provoqué des actions de blocage des agents du ministère des Comptes publics au niveau national en septembre. Mais également au début de l'été avec le vote d'une motion par le Conseil départemental de la Gironde demandant un moratoire sur la réforme des finances publiques.

Des points de contact

Pour amortir l'effet des suppressions de postes, de nombreux services seront dématérialisés et le ministère de l'Action et des comptes



Pour Patrick Mérian, secrétaire départemental de Solidaires finances publiques, le transfert du SIP d'Arcachon à Audenge est acté par la direction des finances publiques. PHOTO B. BZ.

publics veut multiplier les petites entités de proximité, comme des points de contact, en échange de la suppression de grosses structures. Et même confier des tâches aux buralistes. En Gironde, le nombre de ces points de contact passerait de 34 (ceux qui existent aujourd'hui) à 67 avec la réforme. Il est par exemple prévu d'en créer un à Salles, et l'autre à Mios. C'est le « réinvestissement des territoires », annoncé par le ministre Gérard Darmanin.

Mais pour le Bassin, la principale mesure de la réforme est le transfert du SIP d'Arcachon à Audenge. L'objectif de cette mesure est de placer ce service au public à un point géographique plus central du Bassin. Comme l'a confirmé la Direction régionale des finances publiques, cette carte est toutefois encore susceptible d'évoluer. Mais Patrick Mérian, secrétaire départemental du syndicat Solidaires finan-

ces publiques, qui suit l'évolution de la réforme et participe aux négociations avec la direction régionale, ne se fait aucune illusion.

Sur rendez-vous à Audenge

« Nous refusons cette réforme qui va proposer un service low-cost avec moins de proximité, contrairement à ce que dit le gouvernement, et nous allons évidemment continuer à nous battre. Mais concernant Arcachon, le transfert vers Audenge est acté. Il devrait être confirmé d'ici la fin du mois d'octobre. Il y aura peut-être en revanche la création d'une antenne pour les particuliers qui restera peut-être un ou deux ans. Pour l'instant, on ne sait pas ».

De la même façon, le secrétaire départemental de Solidaires finances publiques évoque la très probable fermeture/transfert de la trésorerie d'Arcachon, qui conserverait cependant une antenne. « Si l'y a

des évolutions possibles sur la carte, elles ne concernent pas de toute façon pour l'instant le Bassin d'Arcachon », ajoute-t-il. Les mesures annoncées dans la nouvelle carte de l'organisation des finances publiques en 2022 doivent être confirmées d'ici la fin du mois.

Arcachon qui pleure et Audenge qui rit en récupérant le SIP ? Pas si simple car dans cette réorganisation, la ville d'Arcachon pourrait récupérer de son côté le service des impôts des entreprises, situé à Pessac. Par ailleurs, le SIP d'Audenge ne sera pas aussi facile d'accès que celui d'Arcachon pour les contribuables. Car il est prévu dans la réforme la mise en place d'un accueil uniquement sur rendez-vous pris par Internet. Il en serait de même dans l'antenne arcachonnaise du SIP si elle se crée, mais « où il ne resterait de toute façon plus grand monde », prévient Patrick Mérian.

AUTOUR DU BASSIN

La CGT emmène les manifestants pour les retraites

BORDEAUX L'Union locale CGT du bassin d'Arcachon et du Val de Leyre appelle à manifester pour les retraites mardi à Bordeaux. Un bus est organisé pour ce rassemblement. Départ de la gare d'Arcachon à 8 heures, puis arrêt au port de La Teste à 8 h 10, à la gare de la Hurme à 8 h 20, à la mairie de Gujan-Mestras à 8 h 30, à la mairie de Teich à 8 h 40, à la gare de Biganos à 8 h 50, à l'Intermarché de Marcheprie à 9 heures. Le départ de la manifestation est prévu à 10 h 30 devant le Palais de justice de Bordeaux. Le retour se fera de la place de la République à 14 heures précises. Une participation de 6 euros est demandée. Réservations au 06 70 44 08 59.

ONF : pour répondre à la colère des maires

FORÊT Sophie Panonacle, députée LREM du bassin d'Arcachon, a attiré l'attention du ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, sur la situation de l'Office national des forêts (ONF). Le ministre a insisté dans sa réponse écrite « sur sa volonté d'associer l'ensemble des parties prenantes, notamment les communes, dans le cadre de l'élaboration d'un plan stratégique pluriannuel. Il est convenu de redéfinir les relations entre l'ONF, les communes et l'État. Un versement compensateur finançant la gestion des forêts communales par l'ONF sera conservé. [...] ». Ceci intervient dans un contexte particulier. 17 maires du Bassin et du Médoc ont tenu il y a une dizaine de jours une conférence de presse pour dire qu'ils ne lâcheraient pas la gestion de leurs forêts au profit de l'ONF.



Sophie Panonacle. PHOTO S. SO.

Le chantier Couach fabriquera les bateaux de la SNSM

GUJAN-MESTRAS Le chantier a obtenu cet important marché de 35 navires sur cinq ans

Le contrat de maîtrise d'œuvre portant sur la conception et la réalisation de la nouvelle flotte de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) sera signé le jeudi 17 octobre au Yacht club de France à Paris. La nouvelle est tombée mardi via un communiqué du chantier naval Couach de Gujan-Mestras, qui a obtenu ce marché.

Dès cet été, l'issue semblait très favorable pour Couach. La SNSM avait lancé en avril 2018 un appel à

projets afin d'assurer le renouvellement de sa flotte. Au cours de l'été, trois candidats avaient été désignés.

Depuis, le Cherbourgeois CMN a décidé de jeter l'éponge. Ne restaient plus en course que le chantier Couach, de Gujan-Mestras, et le groupe Grand Large Yachting, composé de cinq chantiers navals en Bretagne et Normandie.

La SNSM avait alors annoncé engager des négociations exclusives

avec Couach. Ce contrat prévoit dans un premier temps la construction de 35 navires sur les cinq prochaines années.

L'objectif de la SNSM est d'homogénéiser sa flotte. Sont ainsi prévus cinq modèles, allant du navire de sauvetage hauturier de première classe de 17 m au semi-rigide de 6,50 m.

Pour mémoire, la SNSM est une association reconnue d'utilité publique dont la vocation est de se-

courir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger en mer. Elle repose donc sur l'engagement de bénévoles et son financement dépend majoritairement des dons, des dotations et des subventions allouées par les collectivités.

La SNSM fédère 8 000 sauveteurs bénévoles. En Gironde, il existe cinq stations déployées à Arcachon, Arès, Lège-Cap-Ferret, Paulliac et Le Verdon.



Le chantier Couach à Gujan-Mestras. ARCHIVE S. SO.